
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 5 juillet 2006

Résolution: CE06 1122

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur un emplacement délimité par les rues Saint-Denis, Saint-Hubert et des Carrières et le boulevard Rosemont », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur un emplacement délimité par les rues Saint-Denis, Saint-Hubert et des Carrières et le boulevard Rosemont »;
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1060963020

lp

Frank ZAMPINO

Colette FRASER

Président du comité exécutif

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 14 juillet 2006

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 5 juillet 2006

Résolution: CE06 1123

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »;
 - de soumettre, conformément au paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Adopté à l'unanimité.

40.02 1060963021

lp

Frank ZAMPINO

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 14 juillet 2006